



Etudes à l'étranger : aides, bourses et programmes

Au niveau européen, national, régional et bourses étrangères

I) Partir dans le cadre d'un programme européen :

Programme SOCRATES qui comprend l'action Erasmus

Erasmus

.Bénéficiaires

Étudiants (inscrits au moins en 2^{ème} année d'études supérieures)

.Programme :

Séjour d'études de 3 mois à 1 an dans un établissement d'un autre pays européen participant au programme.

.Bourse :

Attribuée par une commission, cette bourse est délivrée sur critères académiques (en fonction de vos résultats) et sur critères sociaux. Son attribution n'est donc pas systématique.

.Contacter :

. Service des Relations internationales de votre établissement

➤ voir carnet d'adresse

Bourse Marie Curie

.Bénéficiaires

Étudiants doctorants de moins de 35 ans

.Programme :

Séjour d'études à l'étranger au sein d'un groupe reconnu au niveau international dans leur domaine de recherche.

.Bourse :

De manière générale, ce programme prévoit un financement pour les personnes accueillies. Les recrutements sont à la charge des institutions d'accueil, les candidatures sont à adresser directement à celles-ci.

.Contacter :

<http://cordis.europa.eu/improving/fellowships/home.htm>

II) Bourses du Ministère de l' Education nationale, de l'enseignement supérieur et de la Recherche :

Les bourses de mobilité

Bénéficiaire

Les étudiants boursiers sur critères sociaux ou bénéficiaires d'une allocation d'études inscrits en France dans certains établissements publics à caractère culturel, scientifique et professionnel (EPCSCP)

Bourse

Bourse de mobilité pour un séjour d'études à l'étranger dans un établissement d'enseignement supérieur.

Montant

Le montant mensuel de cette bourse de mobilité s'élève à 389 euros. La durée d'attribution de cette bourse ne peut être inférieure à trois mois ni supérieure à neuf mois consécutif.

Contact

Service des Relations internationales de votre établissement

> voir carnet d'adresse

Complément ERASMUS

Bénéficiaire

Les étudiants inscrits dans des établissements d'enseignement supérieur publics sous tutelle du Ministère chargé de l'enseignement supérieur et titulaires d'une bourse ERASMUS-SOCRATES

Bourse

Attribuée selon critères sociaux

Contact

Service des relations internationales de l'établissement

> voir carnet d'adresse

Aires culturelles

Bénéficiaires :

Titulaires d'un Master 2 et engagés dans la préparation d'un doctorat au sein d'une équipe de recherche ;

Etre âgés de moins de 30 ans ;

Etre de nationalité française ou ressortissant de l'un des pays de l'Union Européenne ou avoir préparé ou obtenu leur Master 2 en France ou un diplôme équivalent dans un pays signataire de l'accord relatif à l'espace européen de l'enseignement supérieur.

Programme

Séjour d'études de courte durée (3 à 12 semaines) à l'étranger nécessaire aux travaux de recherche de jeunes doctorants dans les disciplines relevant des sciences de l'homme, sciences de la société et des humanités.

Priorité accordée aux pays suivants : Inde, Brésil, Japon, Chine, Mexique, Afrique du Sud et Russie.

Montant

Pris en charge des frais de transport et de l'hébergement

Contact

Ministère de la Jeunesse, de l'éducation nationale et de la recherche

www.recherche.gouv.fr/appel/2006/ac.htm

Co-tutelle de thèse

Bénéficiaires

Doctorants français

Programme

La thèse préparée doit s'insérer dans la procédure de cotutelle, avec une convention conclue, pour chaque doctorant, entre l'établissement d'enseignement supérieur français et l'établissement d'enseignement supérieur du pays partenaire,

Montant

Aide à la mobilité (versé à l'établissement français)

Contact

www.recherche.gouv.fr/appel/2006/ct.htm

III) Bourses du ministère des Affaires étrangères

Ce ministère accorde des bourses et allocations de recherche aux étudiants de 3ème cycle et post-doctorant dans toutes les disciplines. Les dossiers sont à constituer 1 an à l'avance et sont uniquement accessibles sur le site Internet d' Egide www.egide.asso.fr :

Bourse Lavoisier pour projet d'étude ou de recherche

Bénéficiaire

Etre de nationalité française et effectuer ses études supérieures en France

Avoir plus de 18 ans ou moins de 35 ans maximum l'année de la demande, (40 ans pour les médecins et 30 ans pour le Collège d'Europe à Bruges et Natolin).

Bourse

Le projet doit être justifié par le fait qu'aucune étude ou recherche équivalente ne pourrait être menée à bien en restant en France.

Le projet doit s'inscrire dans le cadre d'une coopération large, soit entre deux responsables de laboratoire, soit entre deux établissements.

Montant

La bourse varie de 305€ à 1 524€ mensuels maximums, selon les pays.

Contact

www.egide.asso.fr/fr/programmes/bfe/lavoisier/

Bourse Bilatérale d'étude et de recherché

Bénéficiaire

Etre de nationalité française et effectuer ses études supérieures en France,

Avoir plus de 18 ans ou moins de 35 ans maximum l'année de la demande,

Le niveau minimum requis est en général le Master 1, avec néanmoins quelques exceptions (niveau inférieur ou supérieur selon les cas).

Bourse

Ces bourses proposées par les gouvernements étrangers en liaison avec le ministère français des Affaires étrangères sont accordées pour des séjours de 1 à 12 mois.

Montant

Le pays d'accueil offre une prise en charge directe (par billets d'avion, logement, voire repas) ou par le versement d'une allocation, ou par une combinaison des deux formules.

Contact

www.egide.asso.fr/fr/programmes/bfe/bilateral/

Bourse bilatérale linguistique

Bénéficiaire

Etre de nationalité française et effectuer ses études supérieures en France,

Avoir plus de 18 ans ou moins de 35 ans maximum l'année de la demande.

Le candidat doit avoir commencé en France l'étude de la langue du pays d'accueil.

Bourse

Proposées par les gouvernements étrangers (14 pays) en liaison avec le ministère français des Affaires étrangères pour des séjours d'été d'une durée allant de 2 semaines à 2 mois ou pendant l'année universitaire (la Russie, le Koweït, l'Egypte, le Qatar)

Contact

www.egide.asso.fr/fr/programmes/bfe/bilateral/

DUO-France

Bénéficiaire :

Enseignants et d'étudiants d'établissements d'enseignement supérieur français

Programme

- Préparation et obtention d'un diplôme conjoint ou d'un double diplôme au niveau master (Bac + 5)
- Mobilité/échange d'enseignants et d'étudiants dans un partenariat avec les établissements de pays asiatiques membres de l'ASEM (Brunei, Birmanie, Cambodge, Chine, Corée du Sud, Indonésie, Japon, Laos, Malaisie, Philippines, Singapour, Thaïlande et Vietnam)

- priorité aux projets présentant une réelle articulation avec les autres programmes multilatéraux et européens existants ou à venir (Asia-Link, Erasmus Mundus).

Contact

http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/services-formulaires_831/espace-etudiants_12793/etudier-etranger_12796/financer-ses-etudes_12800/duo-france_27085.html

IV) Bourses de la région PACA

Bourse PRAME Programme régional d'aide à la mobilité étudiante :

Bourses d'études de 3 à 10 mois.

Bénéficiaires : étudiants, préparant un diplôme reconnu par l'État (toutes filières), inscrits dans un établissement d'enseignement supérieur régional ayant passé une convention avec la Région.

Durée : 3 à 10 mois.

Sélection des bénéficiaires : sur critères académiques et sociaux. Examen des dossiers de candidatures par un comité de sélection.

Montant : 380 € nets mensuels (300 € nets mensuels en cas de complément Socrates- Erasmus).

Contact

www.regionpaca.fr rubrique Jeunesse puis se former à l'étranger

ou

Service des relations internationales de l'établissement

> voir carnet d'adresse

V) Bourses départementales

Aucun des départements situés en Provence Alpes ne proposent en ce moment de bourses d'études ou de stage

VI) Bourses des municipalités

Certaines municipalités accordent des bourses ou des aides pour vos projets : elles sont souvent réservées aux personnes domiciliées dans la commune.

Contact :

Mairie de votre lieu de résidence

VII) Bourses étrangères

Certains pays (Allemagne, Australie, Autriche, Belgique, Canada et Québec, Corée, Danemark, Espagne, Etats-Unis, Grande-Bretagne, Indonésie, Nouvelle-Zélande, Philippines, Taiwan), par le biais d'organismes spécialisés, octroient des bourses aux étudiants français à condition qu'ils aient un haut niveau d'études (minimum bac + 2, le plus souvent bac + 4 ou 5) et un projet justifiant le choix du pays sollicité.

Contact :

Service culturel de l'ambassade du pays en France sur le site Ministère des Affaires étrangères

www.mfe.org

VIII) Bourses de fondations

Pour encourager les jeunes talents, les entreprises, des associations et des fondations peuvent proposer des bourses et des aides :

Association Française Des Femmes Diplômées Des Universités (AFFDU)
Fédération Internationale Des Femmes Diplômées Des Universités (FIFDU) Ou International
Federation University Women (IFUW)
Le fonds Louis Dumont d'aide a la recherche en anthropologie sociale
French-American Foundation
Fondation Fyssen
Fondation Robert Schuman
Fondation Rotary International
Institut de paléontologie humaine
« white & case II »
Fondation Cetelem
Fondation Marcel Bleustein-Blanchet

Contact

www.diplomatie.gouv.fr

Rubrique « espace étudiants » > « Etudier à l'étranger » > « Financer son projet » > « Autres sources de financements »

Carnet d'adresse

. Service des Relations internationales de votre établissement

Aix-Marseille 1

www.up.univ-mrs.fr/riup/EtudeEtranger/EtudeEtranger_accueil.htm (consultez l'annuaire 2006/2007)

Aix-Marseille 2

www.univmed.fr/relations_internationales/

Aix-Marseille 3

www.international.u-3mrs.fr/index.html

Avignon

www.univ-avignon.fr/presentat/sri.html